

Réunion des comités de pilotage

Sites Natura 2000

« Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

« Causse de Gaussou et sites proches »

Lundi 11 juillet 2011



Ordre du jour

- Introduction
- Présentation du programme d'animation 2010-2011
- Désignation, par les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements, pour une période de trois ans (2012-2014) :
 - de la structure porteuse du suivi, de l'animation et de la mise en œuvre des DOCOB de ces sites Natura 2000
 - du Président du COPIL de ces sites Natura 2000
- Présentation du programme prévisionnel d'actions 2012
- Points divers : évaluation des DOCOB ; informations sur le régime des évaluations d'incidences au titre de Natura 2000.



Introduction

La maîtrise d'ouvrage

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

*Président : **Monsieur Jean CAMBON**,
également Président des comités de pilotage*

***Monsieur Gérard AGAM**, Maire de Saint Antonin
assure la vice présidence du comité de pilotage
pour le site « Gorges de l'Aveyron, causses proches
et vallée de la Vère »*

***Monsieur Jean Marc CAMBON**, Maire de Lavaurette
assure la vice présidence du comité de pilotage
pour le site « Causse de Gaussou et sites proches »*



Introduction

La maîtrise d'oeuvre

Organismes prestataires :

- **ADASEA 82** , coordination de la prestation,
animation visant la contractualisation sur le 82
- **Chambre d'agriculture**,
animation visant la contractualisation sur le 81
- **CPIE Midi-Quercy**, actions de sensibilisation,
d'information et de concertation,
- **CREN Midi-Pyrénées**, actions de suivi des espèces

Introduction

Les sites Natura 2000

Les gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère

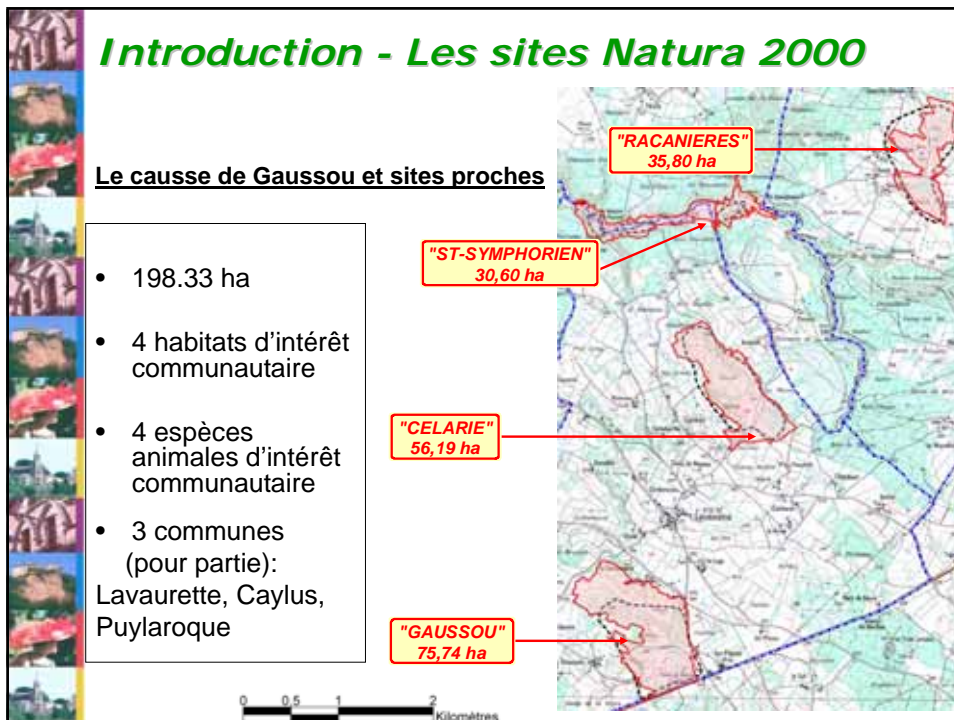
- 11660 ha
- 11 habitats d'intérêt communautaire
- 16 espèces animales d'intérêt communautaire
- 6 Communes (pour partie)
St Antonin NV, Bruniquel, Cazals, Penne, Larroque, Puycelsi

Introduction - Les sites Natura 2000

Les gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère

Exemples d'habitats d'IC : formations à genévriers sur landes ou pelouses calcaires, falaises calcaire avec végétation adaptée, forêts de chênes verts...

Exemples d'espèces d'IC : Minoptères Schreibers, Petit Murin, Barbastelle, Lucarne cerf-volant, Grand Capricorne, Cordulie splendide / à corps fin...





Introduction

Le budget lié à l'animation de ces sites tranche 2011

- **Programme d'animations : 34 000 € par an** (identique à 2010)

dont approximativement :

28 900 € de dépenses externes (prestations d'animation des DOCOB)

3190 € travail de suivi SMPMQ

1900 € impressions de documents d'information et de sensibilisation

- **Aides financières pour l'animation de ces 2 DOCOB :**

UE (FEADER) : 50 % - Etat : 40 % - SMPMQ : 10 %

Pour mémoire : aides complémentaires ponctuelles sur certaines actions : C. Général 82 - C.Régional - UE (Leader) - SMPMQ

*.. notamment pour des **actions complémentaires initiées dans le cadre de la politique touristique** du Pays Midi-Quercy*



Programme d'animation 2011

aperçu général

- Assistance administrative pour le compte des COPIL et du Président
- Suivi de la mise en œuvre des DOCOB
- Mise en œuvre des actions de communication
- Mise en œuvre des actions issues des DOCOB
 - Actions contractuelles
 - Actions non contractuelles
- Mise en œuvre des chartes Natura 2000
- Assurer la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'IC dans les évaluations environnementales
- Participer au réseau des opérateurs / animateurs



➤ Assistance administrative pour le compte des COPIL et du Président


1 réunion des COPIL pour 2011 : le 11 juillet 2011

- Préparation des COPIL :
 - Réunion préalable (compte rendu),
 - Préparation du diaporama (partie opérateur)
 - Invitations (SMPMQ)
 - Préparation des dossiers (SMPMQ)
- Réunion des COPIL de juillet 2011
- Compte rendu



➤ Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

- Suivre le programme d'animation 2011
- Etablir un bilan annuel de l'animation :
 - Rapport d'animation à remettre début octobre 2011
- Proposer un programme d'animation pour 2012
- Proposer des évolutions du DOCOB :
 - exemple : cahiers des charges
- Saisie SUDOCO



➤ **Mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation**

- Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme
- Journées Nature
- Information des agriculteurs sur les pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces – formation Natura 2000
- Articulation ZCS et ZPS



Une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme



Objectif : concilier les activités touristiques du site avec la préservation de ses atouts naturels

En 2010-2011 : Mobiliser le réseau de signataires

- **62 signataires à ce jour** (liste dans doc. d'appui + Internet)
- Participation à la diffusion des outils de sensibilisation
- 1 réunion d'information avec les signataires en 2011 « Randonnée découverte sur le sentier de la Loutre » : 7 juillet à Saint Antonin

+ Action complémentaire réalisée dans le cadre de la politique touristique Pays : 1 réunion de concertation avec les signataires de la charte de BP en fin de saison estivale, en 2010, le 21 oct. - 16 participants






Animation des DOCOB
Mesure 323-A

**1 affiche présentant
la charte de BP
pour les signataires,
à destination
de la clientèle
touristique
et du grand public**

Voir copie en format A4
dans le document d'appui



**Edition et diffusion par le Pays Midi-Quercy
(diffusion en cours)**

200 affiches imprimées

Diffusion notamment à :

- 62 structures signataires
- OT-SI Pays MQ et OT du site
- plusieurs participants à la formation Ecotourisme (sur une session à identifier)

+ proposition de diffusion
aux membres COPIL Natura 2000
souhaitant **promouvoir
et diffuser les informations sur
cette charte de BP**
diffusion en fin de réunion



+ PM : actions complémentaires réalisées dans cadre politique touristique Pays, liées à cette charte :

Sensibilisation du grand public aux principes fondateurs de la charte BP :

- Réédition de 6000 exemplaires de la brochure de présentation de la charte (8 pages) et poursuite de sa diffusion

Informations dans cadre d'actions promotionnelles (ex. lors du salon du tourisme Toulouse, fév. 2011)
Informations aux porteurs de projets (ex. lors de l'Equirando junior, juillet 2011)



- 2 pages d'informations sur la charte de BP dans le Guide pratique touristique du Pays MQ + encart d'information dans le Document d'appel (carte touristique...), en 3 versions (française, anglaise, espagnole), imprimés en 9 000 ex. / 25 000 exempl.



- Messages d'information sur la page tourisme Facebook du Pays Midi-Quercy

Bulletin d'information 2010 des sites Natura 2000

Elaboration : travail collectif

Edition et diffusion par le Pays Midi-Quercy

- 2000 exemplaires imprimés

- Diffusion sur support papier notamment à :

Communes et Com. Com. du Pays MQ et du Tarn (situés dans le site N. 2000)
OT - SI (Pays, site N. 2000 et proches)
Membres des COPIL Natura 2000, Tourisme et Comité Prog. LEADER
Signataires de la charte de BP



- + Diffusion par voie électronique générales : site Internet, newsletter... et ciblée : CDD Pays MQ, partenaires..



☐ Journées Nature

✓ Demi-journée du 28 mai 2011, découverte des Orchidées du site de Gaussou

Objectif : mieux connaître les orchidées et leurs milieux

Intervenants :

- Liliane PESSOTO (membre de la Société des sciences naturelles de Tarn-et-Garonne et de la Société d'Orchidophilie de France

Nombre de participants : 20^{aine}



☐ Information des agriculteurs sur les pratiques favorables

✓ 2^{ème} journée de formation Natura 2000, le 30 septembre 2010

Ordre du jour :

- Connaître les caractéristiques des pelouses sèches et les pratiques de gestion favorable à ces habitats,
- Traitements anti-parasitaires des troupeaux et leur impact sur les espèces d'intérêt communautaire
- Visite de pelouses sèches, examen des bouses

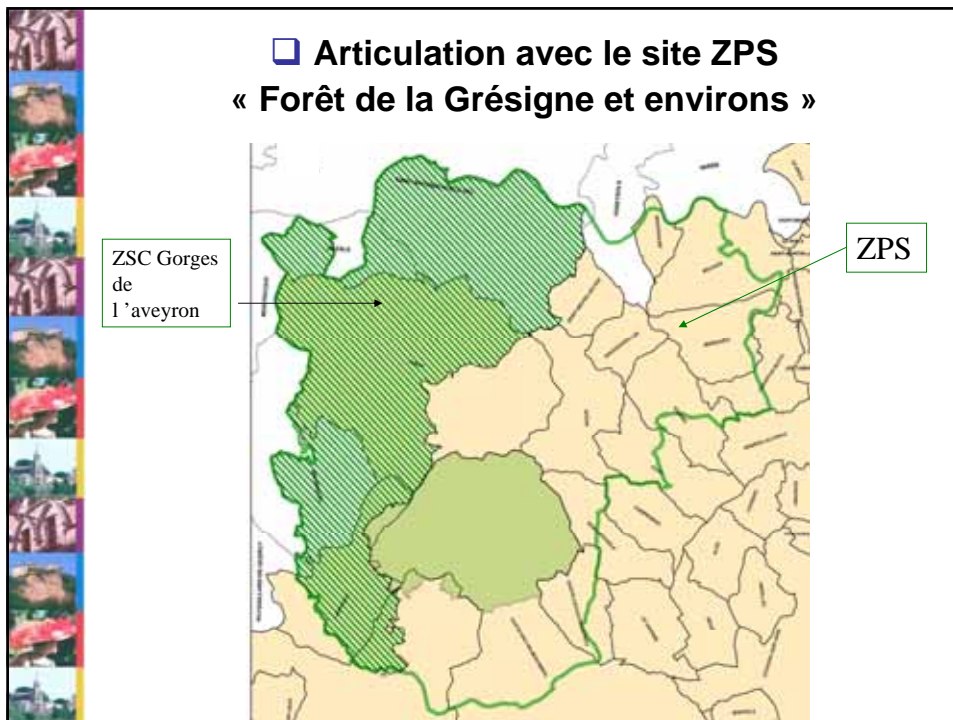
Intervenants :

- Emmanuel Campagne de la chambre d'agriculture du Tarn

Lieu :

- Chez Monsieur Serge Vidailac

Nombre de participants : 10^{aine}



➤ Mise en œuvre d'actions issues du DOCOB

Actions contractuelles

- Rappels sur les contrats et la charte Natura 2000
- Recensement des bénéficiaires potentiels
- Elaboration du programme agro-environnemental (PAE)
- Assistance au montage de contrats (0.5 j /contrat)
- Expertise avant contrat ou diagnostic éco-pastoral (1.5 j/contrat)
- (Préinstruction des contrats)
- Bilan des contrats


□ Rappels sur les contrats et la charte Natura 2000

Public visé	Type de contrat ou charte
Les agriculteurs	MAET : mesures agro-environnementales territorialisées
Les propriétaires non agriculteurs	Contrat Natura 2000
Tous les propriétaires	Charte Natura 2000

□ Recensement des bénéficiaires potentiels

Gorges de l'Aveyron, causses proches, vallée de la Vère


- Recensement des bénéficiaires potentiels : 58 dont 45 agriculteurs
- Projet agro-environnemental
 - Le cahier des charges des modalités d'accès à la mesure précise que 2 territoires ne peuvent pas se superposer : les services de l'Etat décident qu'il y aura un PAE commun ZPS / ZSC avec des mesures communes
 - heureusement, anticipation avec choix de cahiers des charges identiques
 - numérotation des mesures MP-N011 correspondant au site ZPS (le plus vaste)



■ Bilan des contrats site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et Vallée de la Vère »

Années	Nb de contrats agricoles	Nb de contrats non agricoles
2004 à 2008	12	2
2009	2 (pour 53 ha)	0
2010	5 (pour 169 ha)	0
2011	7 (pour 238 ha)	0

Total des surfaces sous contrat (2004 – 2011) : 1039 ha



■ **MAET souscrites en 2011 sur le site des gorges de l'Aveyron**


Partie 81 : 6 contrats pour 207 ha et 197 448 €

Partie 82 : 1 contrat pour 34 ha et 30 908 €

■ **Bilan par mesure pour les 241 ha contractualisées**

- HE6 (gestion prairie sans fertilisation): 92 ha
- PS1- PS2 (gestion pastorale d'une pelouse) : 63 ha
- HE5 (gestion prairie avec limite ferti à 60 U d 'N) : 49 ha
- LA1(maintien ouverture pelouses landes) : 20 ha
- SB1 - SB2 (maintien de pelouses en sous bois) : 13 ha
- HE2 (LB1: ouverture de pelouse) : 2 ha
- HE7 (gestion prairie naturelle - report date de fauche) : 0,7 ha

+ Carte des Diagnostics réalisés par la Chambre d'agriculture 81 en 2011




Recensement des bénéficiaires potentiels : 30 dont 13 agriculteurs
Causse de Gaussou et sites proches

Bilan des contrats site « Causse de Gaussou et sites proches »

Années	Nb de contrats agricoles	Nb de contrats non agricoles
2009	1 (pour 16.16 ha)	
2010	0	2 (7.95 ha à revoir)
2011	1 (pour 9.91 ha)	

Total des surfaces sous contrat (2009 – 2011) : 26.52 ha
 Hors contrats non agricoles



Bilan par mesure MAET pour les ha contractualisés

MAET souscrites	2009 - 2010	2011
HE1 gestion pastorale d'une pelouse	16.16 ha	7.28 ha
HE2 Ouverture d'une pelouse ou d'une lande (taux de couverture en ligneux > 30 %)		2.63 ha



➤ Mise en œuvre des actions issues du DOCOB

Actions non contractuelles

- Conserver les cavités importantes pour les chauves-souris :
la grotte du Capucin : action de concertation et suivis des populations
- Conserver les cavités importantes pour les chauves-souris :
autres grottes – suivis des populations



- Conservation des cavités importantes pour les chiroptères Grotte du Capucin R.5a
Concertation

Objectifs : pérennisation des populations de chiroptères cavernicoles (Grand Murin et le Minioptère de Schreiber) et gestion de la fréquentation du milieu souterrain

Données réservées aux membres du comité de pilotage





Conservation des cavités importantes pour les
chiroptères Grotte du Capucin R.5a
Concertation

Objectifs :

pérennisation des populations de chiroptères cavernicoles
et gestion de la fréquentation du milieu souterrain

Recherche de propriétaires à Penne (grotte Marières supérieures) et
Bruniquel (grotte des Barthasses)

Informations auprès des centres de loisirs et CLSH du site



Conservation des cavités importantes pour les
chiroptères : autres grottes R5b
Suivi

- 7 grottes importantes pour l'hibernation sont suivies :
 - Barthasses,
 - Bernadou,
 - Castagnerette,
 - Cloches,
 - Dame Blanche remplacée par Mazuc
 - Pyramide,
 - Senchet

*Données sur les suivis hivernaux ; les cavités importantes pour la mise bas
des chauves-souris ; le suivi d'une grotte pour le transit de printemps ; et le
suivi des regroupements automnaux (swarming) réservées aux membres
du comité de pilotage*



Sites de regroupements automnaux ou « swarming »

- Le « swarming » est un terme anglais désignant les regroupements automnaux de certaines espèces de chauves-souris, dans certains sites pour des parades et accouplements.



➤ Mise en œuvre de la charte Natura 2000

- Transmission de la liste annuelle des parcelles cadastrales du site
- Information des adhérents potentiels
- Assistance de l'adhérent pour la déclaration d'adhésion

3 adhésions à la charte Natura 2000 du site des « Gorges de l'Aveyron, Causses proches et vallée de la Vère » en cours



➤ **Prise en compte des habitats et espèces d'IC dans les évaluations environnementales**

- Veille et information
- Analyser la compatibilité des planifications et orientations des nouveaux projets

Participation de l'ADASEA 82 à la formation Natura 2000 de la CODENAPS le 4 novembre 2010 liste départementale des activités soumises à évaluation des incidences




➤ **Participer au réseau des opérateurs / animateurs**

- Echange d'information, participation à l'élaboration d'outils
- Mutualisation des expériences
- Réunions régionales et départementales :

1 réunion opérateurs/animateurs le 24 mai 2011


1 réunion « suivi des pelouses sèches » le 16 juin 2011



➤ Les actions à venir

- ✓ Le bulletin d'information 2011
- ✓ La finalisation des adhésions aux chartes Natura 2000 et prospection de nouveaux adhérents
- ✓ Les suivis de populations de chauves-souris concernant la reproduction et le transit d'automne
- ✓ La poursuite de la saisie SUDOCO
- ✓ La rédaction du rapport d'activités final

	Nb jours prévus	Nb jours réalisés
Equipe opératrice – bilan des actions réalisées		
Assistance administrative pour le compte du COPIL	4	1.5
Suivi de la mise en œuvre des DOCOB (rapports, CC...)	7.5	3.5
Mise en œuvre des actions de com		
- charte de bonne conduite avec les acteurs du tourisme	3	3
- bulletin info	3.5	À venir
Mise en œuvre des actions du DOCOB - actions contractuelles		
- Programme agro-environnemental	1.5	1.5
- Contrats	17	17
- Info des agri et propriétaires ,journées "Nature"	0	1.5
Mise en œuvre des actions du DOCOB - actions non contractuelles		
- concertation "grotte du Capucin"	2	2
- Suivi «grotte du Capucin »	2.5	
- Concertation grottes des Mayrières inf et de Senchet	6	3
- Suivi autres grottes	6	6
Mise en œuvre des charte Natura 2000	3.5	2
Veille par rapport aux évaluations d'incidences	1	0.5
Participer au réseau des opérateurs/animateurs	1	2
TOTAL	58.5	43.5



Animation 2011 - Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy


3 chargés de mission sont intervenues au total :
 1 urbanisme - environnement (suivi principal des actions)
 + 1 tourisme durable (liens avec la mission tourisme durable du Pays MQ)
 + 1 communication Pays (Bulletin d'information, appui Affiche)

Actions réalisées

> **Travail administratif**
 Avis sur les documents présentés par les opérateurs, envoi d'invitations aux réunions liées au COPIL, participation à la préparation du programme d'animation 2012, gestion-suivi des paiements, des relations avec les opérateurs et la DDT 82, des conventions avec l'Etat, préparation de délibérations et informations aux élus membres du Comité Syndical du Pays...
 + participation à la réunion régionale des animateurs / opérateurs Natura 2000...

> **Suivi des diverses actions engagées dans le cadre de l'animation**
 Participation à la **réunion sur la Charte BP** et à sa préparation, à l'élaboration de l'**affiche** présentant la charte + coordination conception graphique
Bulletin Natura 2000 : participation à la rédaction, conception graphique

Impression de ces documents et organisation de leur diffusion
 Envoi de documents aux nouveaux signataires charte BP (sur la charte et les sites Natura 2000)



> **Participation à la communication et sensibilisation sur Natura 2000 :**
Rédaction d'articles sur site Internet Pays (rubrique Natura 2000)
et d'articles proposés dans 2 lettres électroniques :
 Newsletter du Pays Midi-Quercy (mensuelle) - ECO du CPIE (bimensuelle)

Participation à une émission sur radio CFM pour présenter le Bulletin Natura 200 (février)

Intervention d'une demi-journée auprès d'une classe de seconde, lycée Agricole Capou (9 mai 2011, Montauban) : présentation du réseau Natura 2000, des sites en Midi-Quercy, exemples d'actions réalisées dans cadre animation DOCOB

Organisation et suivi du prêt de l'exposition itinérante sur le site des Gorges de l'Aveyron. Prêts depuis précédent COPIL : (2011) **CDRP Tarn, Lycée agricole de Capou, Office de Tourisme de Bruniquel (Journées Nature Midi-Pyrénées)** (2010 2^{ème} sem.) : **CPIE MQ, Commune de Bioule, médiathèque Montpezat**

Rappel : prêt possible de cet outil - mise à disposition gratuite.

+ liens entre l'animation des DOCOB et les projets développés dans le cadre de la politique touristique du Pays (cf. diapo. suite)



Actions à venir courant année 2011

Dans le cadre de l'animation des DOCOB, principalement :

- Edition du **bulletin d'information annuel**, dernier trimestre de l'année et sa diffusion (fin 2011 / début 2012)
- Conception et impression d'une **affiche présentant l'exposition** sur le site Natura 2000 des Gorges de l'Aveyron (pour les bénéficiaires du prêt)
- + **Identification par le maître d'ouvrage d'un opérateur de l'animation** des DOCOB pour la période **2012-2013**, la mission actuelle arrivant à terme fin 2011



Actions complémentaires à venir courant 2011 dans le cadre de la politique touristique du Pays MQ

Hors actions déjà citées précédemment, qui vont se poursuivre :

Prise en compte du DOCOB du site Gorges Aveyron et de la charte de BP dans la définition de stratégie de développement touristique sectorielle :

- **Engagement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma de développement durable des activités nautiques non motorisées sur la rivière Aveyron :**

choix du prestataire en cours, cette étude se poursuivra sur l'année 2012

Analyse environnementale du périmètre d'étude par la prise en compte des DOCOB des sites natura 2000 concernés et de la CBP et estimation des impacts possibles des actions d'aménagement préconisées dans le schéma, identification des sites sensibles au développement de l'activité et identification des mesures permettant de supprimer ou d'atténuer les impacts.

Sensibilisation du grand public sur Natura 2000 et sur les principes fondateurs de la charte de BP :

- **Mise en ligne du site Internet Aveyron - Viaur**
- **Réflexion sur le contenu de panneaux touristiques (maquette)**



3- Désignations

par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

(1)

Désignation de la structure porteuse maître d'ouvrage du suivi, de l'animation et de la mise en œuvre des DOCOB pour une période de 3 ans (2012-2014)



1 - Propositions de candidatures

- **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy**

Intervention de M. AGAM (représentant le SM du Pays MQ)

Présentation de la délibération prise en Comité Syndical du Pays M.Q le 7 juillet 2011

- **Autres structures candidates ?**

2 - Désignation de la structure porteuse par les collectivités locales et leurs représentants



(2)

Désignation du Président des COPIL de ces sites Natura 2000

(3)

Il est proposé de désigner également
les vices-présidents des COPIL de ces sites



Propositions pour le programme d'animation 2012

cf. projet figurant dans le document d'appui

- Assistance administrative pour le compte du COPIL et du Président
1 COPIL
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
1 rapport d'activités / SUDOCO / Préparation programme d'animation 2013
- Mise en œuvre des actions de communication :
Plusieurs actions liées à la charte de bonnes pratiques,
Bulletin d'information - Communication auprès des habitants des sites
- Mise en œuvre des actions issues du DOCOB
Actions contractuelles : PAE, émergence de nouveaux contrats (7)
Actions non contractuelles : suivis des populations de chauves-souris
- Mise en œuvre de la charte Natura 2000 :
Préparation de nouvelles adhésions
Assurer la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'IC dans
les évaluations environnementales
Participer au réseau des opérateurs / animateurs : 1 réunion



*Actions complémentaires qu'il est prévu de réaliser en 2012
dans le cadre de la politique touristique du Pays MQ*

Sensibilisation du grand public aux principes fondateurs de la charte de BP :

- **Sortie d'étude des Offices de Tourisme** du Pays Midi-Quercy et du 82 à organiser sur le thème de la charte de BP

- **Production et installation sur site de panneaux touristiques (fin 2012)**

Prise en compte du DOCOB et de la charte de BP dans la définition de la stratégie de développement touristique sectorielle

-Le **schéma de DD des activités nautiques non motorisées sur rivière Aveyron** devrait conduire, dans son volet opérationnel, à l'élaboration à un **plan d'actions** dont le contenu sera compatible et en cohérence avec contenu du DOCOB, dans ses divers composantes (aménagement, informations, produits)

+ souhait de rééditer des documents liés à la charte de BP
(ex. 8 pages -28 pages ?), selon un cadre / des cofinancements à identifier

5 – Points divers

➤ **Evaluation des DOCOB**

Intervention de Melle DANIEL (SM Pays Midi-Quercy)
et de M. Gilles LEBLANC (DDT 82)

➤ **Informations sur le régime des évaluations d'incidences au titre de Natura 2000**

Intervention de M. Gilles LEBLANC (DDT 82)



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Evaluation d'incidences Natura 2000

COFIL
Réunion du 4 juillet 2011

Les objectifs et les principes du régime EI Natura 2000

Pages

Les objectifs

Amener le pétitionnaire à s'interroger dès la conception du projet pour trouver la solution ayant le moins d'impact sur le site Natura

Optimiser le projet vis-à-vis des enjeux liés à N2000, et avant le dépôt du dossier

Les principes de l'E.I. Natura 2000

Évaluation ciblée sur les objectifs de conservation

Peut concerner des activités situées hors d'un site Natura 2000

Le cadre habituel des procédures d'instruction des demandes d'autorisation est maintenu

Liste nationale _ 1er décret

Pages

Contenu de la liste nationale 1er Décret

3 catégories de projets :

- Documents de planification

- Programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations

- Manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage

Grande diversité des domaines abordés dans la liste nationale

Liste nationale complétée par une liste locale

- _ Harmonisation au niveau de la région Midi-Pyrénées

- _ Définition d'un socle minimal d'activités complémentaires à soumettre à un régime d'évaluation d'incidence Natura

- _ Concertation locale : consultation de l'instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000 et de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CODENAPS)

- _ Liste approuvée en T&G par arrêté préfectoral en date du 23/02/2011

« Activités » soumises à EIN en Tarn-et-Garonne

Activités à l'intérieur d'un site Natura 2000 désigné au titre de la directive habitat

- manifestations sportives soumises à autorisation ou déclaration dont les sportifs + encadrement + public > 1500 pers.
- travaux, actions, ouvrages ou installations des collectivités territoriales présentant un caractère d'intérêt général dans le cadre de l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés sur le sol pour une puissance < 3 kW et une hauteur > 1,8 m ou pour une puissance comprise entre 3 kW et 250 kW quelque soit la hauteur
- projet de réglementation des boisements ainsi que les mesures conservatoires liées
- coupes et abattages d'arbres, haies, réseaux de haies et de plantations d'alignements soumis à déclaration préalable au titre du L130-1 du CU (espaces boisés classés) sauf pour un site limité à un linéaire de cours d'eau

Activités à l'intérieur d'un site Natura 2000 désigné au titre de la directive oiseaux

- lutte chimique pour la prévention de la propagation d'organismes nuisibles (campagnols...)

« Activités » soumises à EIN en Tarn-et-Garonne (suite)

Activités en tout lieu du département de Tarn-et-Garonne

- travaux, ouvrages et accessoires de lignes de distribution d'énergie électrique de tension < 63 kV, à l'exclusion des travaux souterrains
- travaux d'entretien et de grosses réparations entrant dans le champ des concessions d'énergie hydraulique, hors travaux réalisés dans leur intégralité à l'intérieur de locaux industriels existants

Liste nationale _ 2ème décret

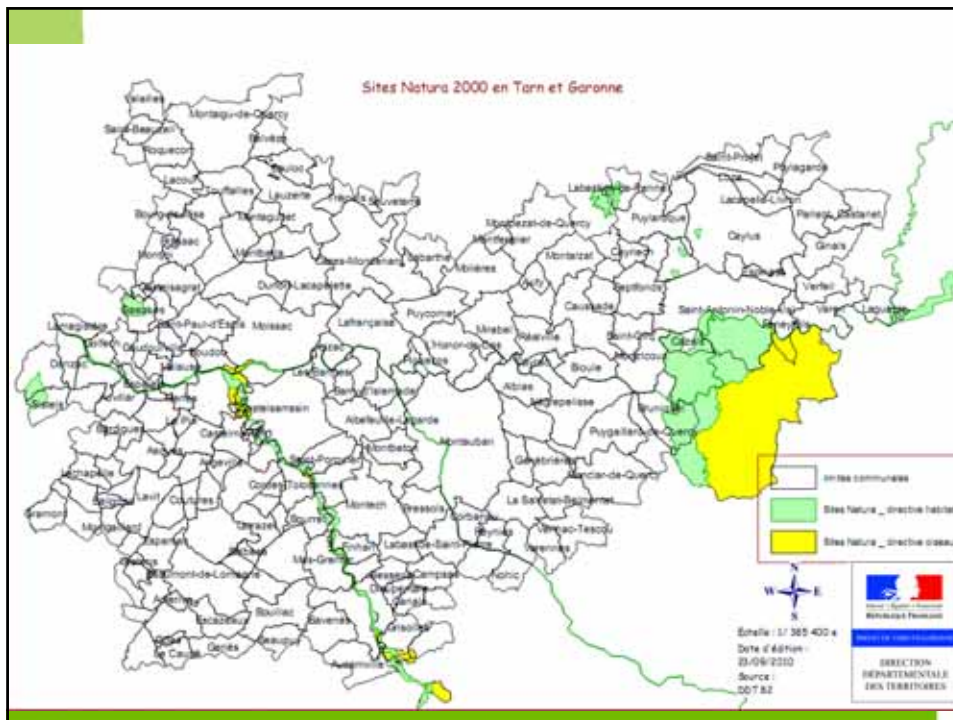
Régime « propre » Natura

Décret à paraître mis à la signature du ministre

36 items proposés

- approche régionale :

choix d'un nombre minimum d'items à soumettre à évaluation d'incidence dans chaque département de la région Midi Pyrénées après approbation des listes par arrêté préfectoral (courant 2ème semestre 2011)



Déroulé de l'instruction

- L'instruction est assurée par le service habituel

- Un formulaire simplifié est à la disposition des pétitionnaires
http://www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr/sections/l_action_de_l_etat/agriculture equipem/documentation_enviro/evaluation_d_inciden/formulaire_d_evaluat/downloadFile/file/formulaire_d_evaluation_partie_1.pdf?nocache=1297696722.24

- Les conclusions de l'EIN sont de la responsabilité du pétitionnaire

- Lorsque l'évaluation simplifiée met en évidence une probable incidence, il est nécessaire de compléter l'évaluation

- L'instructeur s'appuie sur les conclusions de l'évaluation d'incidence. Si l'évaluation simplifiée conclut à une absence d'impact, le dossier est clos au titre de l'EIN Natura (une absence de réponse de l'instructeur dans les 2 mois suite au dépôt du dossier vaut avis favorable au titre de Natura 2000)

- Si l'EIN simplifiée met en évidence un impact, un dossier complet sera expertisé par le service chargé de l'environnement de la DDT

Décision à l'issue de l'instruction

- Le service instructeur peut s'opposer au projet pour les motifs suivants :
 - incidence significative sur un site Natura,
 - caractère insuffisant de l'évaluation d'incidences Natura.
- en cas d'absence d'EIN dans un délai de 2 mois après l'avoir réclamée : opposition tacite

Merci pour votre attention

59



➤ **Dernières questions, observations des participants**

Merci de votre attention

Contacts :

SM Pays Midi-Quercy, Bertille Daniel:	05 63 24 60 64
ADASEA 82, Nathalie Rossi Larrieu :	05 63 21 14 10
Chambre d'agriculture 81, Claire Hermet :	05 63 48 83 48
CPIE Midi-Quercy, Nathalie Grosborne :	05 63 24 06 26
CREN Midi-Pyrénées, Frédéric Néri :	05 81 60 81 90